Paul Baquiast Proviseur du lycée Santos Dumont Docteur en histoire

Le lycée Santos Dumont 1967 - 2017

Promenade à travers 50 ans d'histoire de l'enseignement professionnel et technologique

Le lycée Santos Dumont et l'American School of Paris (ASP) :

une amitié franco-américaine

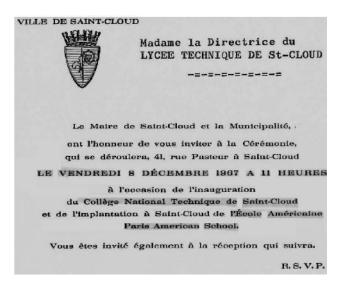
Si les Ricains n'étaient pas là Vous seriez tous en Germanie A parler de je ne sais quoi, A saluer je ne sais qui.



Janvier 1967 : la chanson d'un jeune chanteur jusqu'alors inconnu défraye la chronique et est rapidement interdite d'antenne à la radio. L'objet du scandale ? Oser remettre en cause, à mots couverts, la politique d'indépendance vis-à-vis des Etats-Unis du général De Gaulle, qui a décidé de retirer la France du commandement intégré de l'OTAN, cette alliance militaire créée par les Etats-Unis au début de la guerre froide pour faire face à la menace soviétique sur le monde occidental. Le chanteur, Michel Sardou, se met

à dos aussi bien le pouvoir gaulliste que le parti communiste, qui soutient alors l'Union soviétique, et les nostalgiques, encore nombreux, du régime collaborateur de Vichy. Il installe ainsi, pour longtemps, son image de chanteur populaire à la fois provocateur et insoumis.

Si la chanson de Michel Sardou marque l'histoire de la musique de variétés en France, elle a néanmoins peu d'influence sur la politique du « Général », dont les conséquences se font bientôt sentir à Saint-Cloud. C'est ainsi qu'en juin 1967, « le lycée américain de la Porte Jaune », qui servait depuis 1955 à scolariser les enfants des militaires américains stationnés en région parisienne, est affecté à l'Education nationale pour l'implantation d'un collège d'enseignement technique (CET) et un centre d'enfants dits « inadaptés ». Le 18 septembre, le CET accueille ses premiers élèves, ceux de la section professionnelle qui était installée au CES Gounod depuis la rentrée 1964. Et le 8 décembre, il est inauguré en grande pompe, dans une cérémonie commune avec l'American School of Paris (ASP) qui a quitté ses locaux trop étroits de Louveciennes pour s'installer dans les quatre bâtiments qui avaient été laissés à la disposition de l'ambassade américaine.



Si M. Chaveton, maire de Saint-Cloud, ne chante pas Les Ricains de Sardou, on en est cependant pas très loin quand il déclare : ": "Ces deux drapeaux [français et américain] flottant côte à côte sont le symbole de la plus longue et de la meilleure amitié qui ait jamais existé entre deux nations. Bien sûr, vous trouverez des gens qui ne pensent pas ainsi. Quelquefois, des personnalités occupant de très hautes positions sont induites en erreur par des intérêts à courte vue; mais je vous en prie, que ces personnes demeurent d'un côté ou l'autre de l'Atlantique, ne les croyez jamais."

Ainsi commence une histoire de 50 ans, témoignage à sa façon des relations franco-américaine. Il faut dire que le contexte local est lui-même très marqué par la longue amitié entre la France et les Etats-Unis :

- A un kilomètre environ du lycée, à l'extrémité Ouest du parc de Saint-Cloud, se dresse l'impressionnant mémorial de l'escadrille La Fayette. Inauguré le 4 juillet 1928, ce monument célèbre le courage des jeunes pilotes américains engagés volontaires dans l'armée de l'air française en 1916 avant même que leur pays n'entre en guerre l'année suivante.



- Sur les flancs du Mont Valérien, dans la commune limitrophe de Suresnes, se trouve le cimetière américain rassemblant, sous un émouvant alignement de croix blanches, les tombes de soldats américains tombés pour la plupart pendant la première guerre mondiale et pour quelques-uns pendant la seconde.



- Enfin, sur les hauteurs de Versailles, de part et d'autre de l'avenue des Etats-Unis, se trouve le

monument Pershing / La Fayette, hommage croisé à l'armée américaine ayant combattue en France pendant la Première Guerre mondiale et à l'armée française ayant apporté une contribution décisive lors de la guerre d'indépendance américaine.



« Je t'aime, moi non plus... » La célèbre chanson de Serge Gainsbourg date elle aussi de 1967, pour ce qui est de son enregistrement original avec Brigitte Bardot.





Son titre rend bien compte des relations francoaméricaines de ces 50 dernière années, faites de partage mais aussi de susceptibilité et de désir d'indépendance, tant à l'échelle des gouvernements qu'à l'échelle des deux établissements de Saint-Cloud.

La convention de 1967, précisée par un avenant en 1969, prévoit un usage mutualisé des nombreux équipements sportifs : deux terrains de volleys, deux terrains de tennis, un terrain de football, une piste d'athlétisme. Il est convenu aussi que les élèves et le personnel de l'ASP sera nourri par le restaurant scolaire de l'établissement français, ce qui représente pour ce dernier, jusqu'à la fin des années 1970, une lourde charge (au début des années 80, le nombre moyen de repas servi à l'école américaine n'est plus que d'une douzaine par jour). Il est également envisagé que des échanges pédagogiques s'établissent entre les deux lieux d'enseignement. Marie-France Mananne, élève entre 1969 et 1973, témoigne sur le site Copains d'avant des relations entre élèves : "l'établissement était mitoyen de l'American School of Paris. Nous nous retrouvions souvent avec des américains de notre âge." Témoignage confirmé par Véronique Bicégo, élève entre 1979 et 1981 : "Nous nous retrouvions tous au café d'en face qui s'appelait Chez Mazenc. Nous nous retrouvions régulièrement avec des élèves de l'American school of Paris et de l'école allemande. Il y avait une arrière salle où on jouait de la guitare avec les Allemands et les Américains."

L'administration française anticipe que la cohabitation entre l'établissements français et l'américain ne sera pas toujours aisée. C'est pourquoi l'inspecteur d'Académie précise lors des préparatifs d'ouverture qu' " il faut que la personne nommée soit un excellent directeur ". En l'occurrence, le directeur sera une directrice, Mme Venot. Elle restera en poste seize ans durant, jusqu'en 1983.

L'ASP était à l'étroit à Louveciennes. Elle l'est bientôt à nouveau à Saint-Cloud. Dès 1974, Mme Venot est en conflit avec l'ASP au sujet des projets d'agrandissement de cette dernière qui grignotent progressivement les terrains de sports dont la gestion revient à l'établissement français. Habilement, l'ASP contourne le ministère de l'Education nationale, propriétaire des bâtiments, pour s'adresser directement au ministère de la culture, propriétaire du terrain. Par ailleurs, en 1977, Mme Venot déplore que « les relations pédagogiques ont été très difficiles à établir » avec l'ASP, hormis quelques petits échanges. Quant à l'avenant de 1969, il est difficilement renégocié en 1986 et 1987. Plus de quatre versions sont nécessaires avant qu'il ne soit finalement renoncé d'établir un nouveau texte. Les relations entre les deux établissements sont alors très tendues. Sans prévenir, le directeur administratif et financier de l'ASP, de caractère "intempestif et coléreux", fait installer des barbelés au dessus du grillage de mitoyenneté avec l'indication "chiens méchants" et fermer deux portails entre les établissements. Après qu'il ait été licencié en 1988 par l'ASP, des relations "normales" sont renouées entre les deux établissements.

Mais les nécessités croissantes de sécurisation de l'ASP au gré de la monté des menaces sur les intérêts américains à travers le monde vont rendre les

échanges quotidiens plus difficiles et plus rares. A l'occasion de la visite à Paris du président Georges Bush en novembre 1990, les portes entre l'ASP et le lycée sont désormais fermées, rendant plus compliqué le passage de l'un à l'autre. Des incidents comme celui survenu le15 décembre 1983 ne pourront désormais plus se reproduire. Des élèves du lycée s'étaient alors introduits dans la cour des petits de l'ASP. Ils y avaient malmené des enfants de 8/9 ans et les avaient obligés à fumer des cigarettes. A la suite des attentats du 11 septembre 2001, l'ASP décide de déplacer le parking accessible aux parents d'élèves pour mieux le sécuriser. Il est décidé qu'il sera désormais installé à la place des terrains de tennis situé à l'extrémité Ouest de l'ASP, côté Garches, qui étaient laissé à l'abandon et sans entretien depuis 12 ans. Avec la montée des menaces terroristes islamistes en France et à travers le monde, la sécurisation de l'ASP ne cesse de se renforcer. Une société privée est désormais en charge de la protection du lieu. L'accès au parking limitrophe du lycée est strictement filtré. Les professeurs du lycée qui longtemps s'y étaient garés sans autorisation n'y ont plus accès. En novembre 2015, suite à l'attentat du Bataclan, l'ASP fait installer un pare-vue sur la grille de séparation des deux établissements, avant de la surélever un an plus tard et de la hérisser de barbelés. Les relations entre ces deux derniers sont devenues quasi inexistantes. Seuls deux ou trois professeurs de l'ASP, attachés à l'ancienne tradition, viennent de temps à autre déjeuner au restaurant scolaire.

Le dernier espace commun entre l'ASP et le lycée fut longtemps le gymnase. En 1995, une convention est passée entre les deux établissements et la mairie de Saint-Cloud, laquelle obtient d'y laisser accéder les associations sportives de la ville. Un passage est aménagé entre les deux établissements pour permettre un accès direct au gymnase depuis la rue Pasteur. Mais en 2011, l'Etat français, à la recherche de ressources financières, décide de céder le gymnase à l'ASP. Au terme d'une année de transition, le lycée perd définitivement l'usage du gymnase après avoir progressivement perdu l'usage des autres terrains de sport. Alors qu'il avait disposé à l'origine de nombreuses infrastructures sportives, ses élèves se retrouvent désormais dans l'obligation d'aller chercher à l'extérieur des lieux pour les accueillir tant bien que mal.

Si chacun vit désormais de son côté, les relations amicales ne sont cependant pas rompues. Un partenariat pédagogique est relancé, pour l'année 2016-2017. Une classe américaine sera reçue au sein de la section hôtelière pour s'initier à la culture gastronomique française. A l'inverse, une classe française sera reçue pour approfondir sa connaissance de la culture anglo-saxonne. Et le vendredi 8 décembre 2017, les deux établissements célèbreront ensemble le cinquantième anniversaire de leur installation dans les anciens locaux de l'OTAN.

Alberto Santos Dumont : du père de la Demoiselle au symbole de l'amitié franco-brésilienne.



En 1968, le chanteur québécois Robert Charlebois envahit les ondes françaises avec le succès de sa chanson *Lindbergh*, du nom du premier aviateur à avoir traversé l'Atlantique en 1927.

La ville de Saint-Cloud, quant à elle, se préoccupe depuis déjà près de quinze ans de rendre hommage à un autre pionnier de l'aviation: le franco-brésilien Alberto Santos-Dumont. C'est à l'occasion de l'inauguration du monument qui lui est dédié, le 4 juillet 1952, en présence de l'ambassadeur du Brésil, que le maire de la commune, Francis Chaveton, a pris l'engagement de donner un jour le nom de Santos-Dumont à un établissement de Saint-Cloud. L'ouverture du CET, à la rentrée 1967, en est l'occasion rêvée. Dès le mois de mai 1967 le conseil municipal formule le vœu que l'établissement puisse s'appeler Santos Dumont. Il faut néanmoins attendre

le 14 mars 1969 pour que la demande soit formulée auprès du ministère de l'Education Nationale. Et le 5 juillet 1971, 19 ans après l'engagement solennel de Francis Chaveton, pour qu'un arrêté préfectoral acte officiellement que "le collège d'enseignement technique situé 41, rue Pasteur, à Saint-Cloud, se dénommera désormais Collège Santos-Dumont." A la rentrée 1971, le nom de Santos Dumont s'exhibe fièrement sur le papier à entête de l'établissement.



Il faut cependant encore patienter deux ans pour que, le 20 octobre 1973, une grande cérémonie de baptême civil soit organisée, à l'occasion du centenaire de la naissance de Santos Dumont, en présence (de gauche à droite sur la photo), de Jean-Pierre Fourcade, Maire de Saint-Cloud, de l'ambassadeur du Brésil, de Pierre Mazaud, secrétaire d'Etat à la jeunesse, aux sports et aux loisirs, du préfet, du commandant de la musique de l'air et de Charles Pasqua, président du Conseil général. Un buste en bronze de Santos Dumont est alors offert à l'établissement par le Brésil. Il est toujours installé dans le hall, où il accueille avec élégance les élèves, le personnel et les visiteurs.

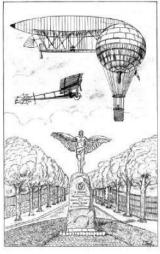


L'obstination de la ville de Saint-Cloud à honorer le nom de Santos-Dumont s'explique par le fait que ce dernier est une figure héroïque de la commune. Depuis 1913 s'y élève un monument à sa gloire, dressé de son vivant même et en sa présence.



Il s'agit d'une statue ailée en bronze de Georges Colin, symbolisant Icare et financée par l'Aéro-club de France pour célébrer les exploits aériens de Santos Dumont du temps où il s'élançait à bord de ses machines volantes depuis les coteaux de Saint-Cloud. Et notamment de son défi victorieux, réalisé le 19 octobre 1901, consistant à rejoindre la Tour Eiffel à bord d'un dirigeable équipé d'un moteur à explosion et revenir, le tout en moins de trente minutes.





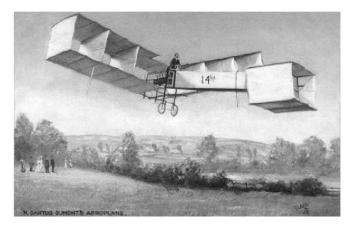
Has E.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la statue, comme la plupart des statues en bronze du pays, est fondue par les Allemands pour être transformée en canons. Le 4 juillet 1952, une réplique est inaugurée, offerte après souscription par le gouvernement brésilien. On a vu que c'est à cette occasion que le maire prend l'engagement de donner un jour le nom de Santos-Dumont à un établissement de la ville.

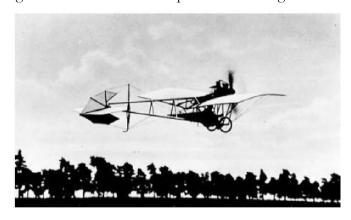
Santos Dumont est le premier homme à avoir disposé à la fois des trois brevets de pilote : ballon, dirigeable et aéroplane.

Après ses travaux sur les dirigeables, il s'est en effet intéressé aux plus lourds que l'air. Le 23octobre 1906, dans la plaine de jeu de Bagatelle, il établit le premier vol homologué de l'histoire de l'aviation hors des Etats-Unis, avec un engin de sa conception équipé d'un moteur « Antoinette », le « 14 bis ». Le 19

novembre 1906, avec le même appareil, il établit le premier record du monde d'aviation, avec un vol de 220 mètres de longueur à plus de deux mètres d'altitude et à la vitesse de 41,3 km.



Santos Dumont achève de se rendre célèbre en inventant et en commercialisant des petits monoplans motorisés, portant le joli nom de « demoiselles ». Vendus en kit et de prix abordable, ce sont en quelques sortes les premiers avions de tourisme. D'une très grande maniabilité, ils deviennent également les vedettes des premiers meetings aériens.



Saint-Cloud forme alors, avec les communes voisines de Suresnes, Boulogne-Billancourt, Issy-les-

Moulineaux et Meudon, l'un des territoires de prédilection de l'aviation naissante. Léon Levasseur, créateur du fameux moteur « Antoinette » qui équipe le « 14 bis » de Santos Dumont, s'installe à Suresnes en 1902. Louis Blériot, le premier aviateur à avoir traversé la Manche, y fait construire une grande usine en 1916. En 1917, c'est au tour de la société de Marcel Dassault de s'établir dans la ville, où elle est toujours présente aujourd'hui. Les frères Charles et Gabriel Voisin, quant à eux, implantent leur atelier à Boulogne-Billancourt en 1906, tout comme les frères Farman en 1911. A Issy-les-Moulineaux se trouve un fameux terrain d'aviation, ancêtre de l'actuel héliport. C'est là que, le 13 janvier 1908, Henri Farman boucle le premier kilomètre en circuit fermé sur un appareil Voisin en 1 minute 28 secondes. La municipalité s'en rappelle en faisant donner son nom au lycée de la ville (avant qu'il ne soit rebaptisé Eugène Ionesco à l'occasion de sa reconstruction) et en baptisant l'une de ses rues du nom des frères Voisin. A Meudon se trouve le hangar Y, premier garage à dirigeable au monde qui accueille entre ses murs le musée de l'air, de 1921 à 1977, avant qu'il ne déménage au Bourget.

La première Guerre mondiale consacre l'aviation militaire qui, en quatre ans, réalise des progrès considérables. Profondément pacifiste, Santos Dumont s'en désole. Atteint d'une sclérose en plaque, il est revenu vivre au Brésil en 1928. Il ne vole plus depuis 1910, année d'un accident qui fait chuter son avion et se fixer au sommet d'un arbre. Infiniment attristé, il assiste en 1932, dans le cadre de la guerre

civile brésilienne, aux bombardements aériens sur la population civile de la population de l'Etat de Sao Paulo.

Désespéré par l'usage fait de l'aviation qu'il a contribué à faire naître, affaibli par la maladie, il met fin ses jours le 23 juillet 1932, dans une chambre d'hôtel. Il a 59 ans. Des obsèques nationales sont organisées en son honneur à Rio de Janeiro et le Brésil décrète trois jours de deuil national. Sa ville natale, Palmira, dans l'état du Minas Ferais, est rebaptisée de son nom.



Le lycée de Saint-Cloud est le seul de France à s'appeler Santos Dumont. Il s'efforce d'être à la hauteur de la qualité de celui à qui il doit son nom. En novembre 1993, 20 ans après la cérémonie de baptême, un nouvel l'hommage est rendu à la personnalité de Santos Dumont à l'occasion de l'inauguration des bâtiments rénovés du lycée :

- Une délégation brésilienne dirigée par l'ambassadeur est invitée à la cérémonie d'inauguration.



- Un superbe tableau consacré à Santos Dumont par le peintre Gérard Esquerre est acquis par l'établissement. Il est exposé actuellement dans la salle des conseils.



Par ailleurs, la brasserie d'application de la section hôtelière prend le nom de «la demoiselle », tandis que la reproduction du 14 bis de Santos Dumont est imprimée sur les assiettes et sur les serviettes en papier.



Enfin, à l'occasion de l'année du Jubilé du lycée (2017), un contact est pris au Brésil avec la ville natale de Santos Dumont en vue de l'établissement d'un échange.

Ainsi, à sa manière, le lycée Santos Dumont est-il un beau et vivant symbole de l'amitié franco-brésilienne

Du CET au lycée des métiers à ouverture internationale :

développement et diversification des formations du lycée Santos Dumont

1964 : le département des Hauts-de-Seine n'existe pas encore. Saint-Cloud est alors en Seine-et-Oise.

La ville compte deux Collèges d'Enseignement Supérieur (CES) : Emile Verhaeren et Charles Gounod. Au mois de septembre 1964, ce dernier accueille une section professionnelle de Collège d'Enseignement Général (CEG). C'est cette section qui va être déménagée dans le nouveau CET qui ouvre ses portes trois ans plus tard dans les bâtiments désaffectés de l'ancien lycée américain de l'OTAN.

A la rentrée 1967, les effectifs sont encore modestes : 35 élèves en première année, 25 en deuxième, 20 en troisième, soit un total de 80 élèves. Il est néanmoins envisagé qu'à terme les effectifs s'établissent à 540 élèves. L'équipe pédagogique est d'abord réduite : 4 professeurs d'enseignement général et 4 professeurs d'enseignement technique. Du fait du petit nombre d'élèves, il n'ya pas encore de surveillants. Les tâches de surveillance sont assurées par les enseignants qui complètent ainsi leur service.

Comme il est d'usage dans l'enseignement technique, les élèves sont recrutés parmi ceux qui sont en difficulté dans l'enseignement classique. Il faut rappeler de ce point de vue qu'en 1970, seul 20 % des élèves d'une classe d'âge sont titulaires du

baccalauréat, et que le bac pro n'existe pas encore (il n'est créé qu'en 1985).

Les résultats aux examens ne sont guère brillants les premières années. Mais en 1972 et 1973, le taux de réussite atteint 85 %. La directrice s'en félicite dans le bulletin municipal : "la valeur de notre CET étant prouvée maintenant, nous espérons que les parents n'hésiteront pas à nous confier leurs enfants."

L'établissement est spécialisé dans les métiers du tertiaire : commerce, comptabilité, secrétariat. 34 machines à écrire sont transférées du CEG Gounod.



Les diplômes préparés sont le CAP en trois ans, post 5°, et le BEP en deux ans, post 3°:

- sténodactylo, employé de bureau (alors en voie d'extinction), employé de services généraux (option services généraux) pour le CAP
- comptable, mécanographe, sténodactylographe correspondancier, commerce, agent administratif pour le BEP

Ces formations évoluerons et donneront plus tard naissance à celles qui ont actuellement cours au lycée : CAP employé de commerce multi-spécialité bac pro gestion administration, bac pro commerce (1990).

Bien davantage qu'aujourd'hui, les métiers sont alors fortement sexués dans l'imaginaire collectif et celui des familles. Ainsi, bien que le CET soit mixte, du fait de ses spécialités il ne compte qu'un seul garçon la première année. Les mentalités, cependant, évoluent. Ainsi, en 1971, des cours de puériculture sont donnés aux filles mais aussi aux garçons de l'établissement. Comme un parent d'élève s'en plaint en conseil d'administration, Madame Venot, la directrice, répond que « dans un couple moderne les deux parents doivent pouvoir se remplacer ».



En janvier 1968, le département des Hauts-de-Seine est créé. C'en est fini de la Seine-et-Oise. Les CET prend le nom de Santos Dumont en 1971. En 1976, il devient lycée d'enseignement professionnel (LEP). En 1984, il décide, par un vote de son Conseil d'administration, son rattachement au bassin de

Boulogne-Billancourt plutôt qu'à celui de Nanterre. En 1985, il devient lycée professionnel (LP). Depuis longtemps, déjà, il a diversifié ses formations.

L'hôtellerie-restauration, qui va faire la notoriété de l'établissement, est attestée à la rentrée 1973, avec les spécialités dites alors "industrielles" : CAP employé de collectivité, option cuisine et BEP hôtellerie, option cuisine. En 1975-1976, le lycée fait état de sa difficulté à recruter des enseignants, les salaires de la profession étant plus attractifs que ceux de l'Education Nationale. A la rentrée 1976, une réunion est organisée avec le ministre de l'Education nationale, René Haby, qui promet d'étudier avec bienveillance les projets d'aménagement d'un restaurant d'application. Les travaux de ce dernier sont terminés en décembre 1978. A la rentrée 1980, la formation au BEP service en salle ouvre.



A l'occasion des travaux de rénovation du lycée, une nouvelle section hôtelière est créée novembre 1992. La réputation du restaurant d'application se répand, ce qui ne plait pas à tout le monde. En effet, des hôteliers

de Saint-Cloud se plaignent de concurrence déloyale et de publicité illicite. Une réunion est organisée sur le sujet avec le commissaire aux prix et à la concurrence. Le commissaire est clément, mais demande de la « prudence » dans les informations données et rappelle la circulaire du 28 janvier 1983 sur les restaurants d'application.

A la rentrée 1997, la formation en hôtellerie/restauration s'ouvre à l'apprentissage. Le CFA académique Trajectoire installe en effet une UFA au sein du lycée Santos Dumont, après un vote favorable du CA le 8 juillet 1997. La première promotion compte 12 apprentis en CAP cuisine. Le CAP restaurant est ouvert l'année suivante (1998/1999), et le bac pro en restauration à la rentrée 2001.



En 2008, un incendie ravage le restaurant d'application, rendant nécessaire pendant les réparations d'ouvrir un restaurant provisoire dans le bâtiment principal du lycée.

Une première demande d'ouverture d'une section horticulture est formulée dès le 14 mars 1969. Elle est reformulée en décembre 1977, pour un CAP trois ans. Il est argué que les productions potagères et florales pourraient trouver un débouché dans la section hôtelière. La section est finalement ouverte. Une serre est installée à la rentrée 1983. Mais elle coûte chère à chauffer. Des regrets sont formulés sur le fait que la section horticole vende peu ses productions et donc rapporte peu d'argent par rapport à ce qu'elle coûte. La section horticole disparait vers 1985. La serre est néanmoins conservée dans le parc du lycée et utilisée comme abri de jardin.



En 1993, le lycée change de statut. De professionnel il devient polyvalent. En effet, en 1992 a été créé une section G (1^{re} et terminale), recrutant à partir des secondes générales et technologiques du département (le bac G devient bac STT en 1993, puis STG et enfin STMG en 2012). En 1995, c'est l'ouverture sur l'enseignement supérieur avec l'installation d'une unité de formation en apprentissage rattachée au CFA privé d'AGEFA-PME et consacrée à la préparation au BTS Commerce international, assistant PME/PME, et gestion des organisations.



A la rentrée 2013, c'est l'arrivée du BTS NRC, venu du lycée Alexandre Dumas. Le pôle enseignement supérieur se renforce encore à la rentrée 2016 avec l'ouverture d'une licence professionnelle en partenariat avec AGEFA-PME et l'université de Cergy-Pontoise.

Autre aspect de la diversification des formations, la formation continue. Elle s'installe au lycée à la rentrée 1974, avec constitution, l'année suivante, d'un GRETA appuyé sur le CET Santos-Dumont. Elle est d'abord destinée à un public prioritaire de femmes voulant reprendre une activité, de jeunes sans emploi avec priorité aux handicapés visuels ou physique léger et de « débiles légers » (selon l'expression de l'époque qui n'a plus court aujourd'hui). Pour l'année 1980-81, on trouve trace d'une formation en sténodactylo et d'une autre en employé de collectivités (cette dernière étant à destination de « jeunes retardés scolaires ou débiles légers »). Le projet d'ouverture d'un CAP cuisine est mentionné. Durant l'année 1992/1993, le lycée adhère au GRETA 92 sud, créé en 1985. En janvier 2017, il adhère au nouveau GRETA né de la fusion du GRETA 92 sud et du GRETA 92 Nord-La Défense. Les formations se font aujourd'hui exclusivement dans le secteur de l'hôtellerie-restauration.



L'accueil d'un public porteur de handicap est une tradition de l'établissement remontant à ses origines. Dès la création, en effet, sont accueillis en formation initiale des élèves « amblyopes » (malvoyants), avec parfois association d'un handicap physique. Pour ce public spécifique sont attestées, en 1980-1981 et en 1982-1983, les formations suivantes : CAP 4 ans cuisine (option cuisine classique), BEP 3 ans comptable-mécanographe, CAP 1 ans jardinage (élèves de plus de 15 ans, amblyopes mais aussi des élèves dits « normaux »), formation continue employé de collectivité (« jeunes retardés scolaires ou débiles légers »).



L'accueil d'élèves handicapés prend fin dans le courant des années 1990. Il reprend à la rentrée 2014, avec la création d'une ULIS Pro accueillant des élèves souffrant de troubles cognitifs).



Formation initiale sous statut scolaire, formation initiale sous statut d'apprenti, formation continue,

enseignement supérieur, le tout dans deux domaines de spécialité (le commerce et la gestion d'une part, l'hôtellerie-restauration d'autre part) : le lycée Santos répond en tout point aux critères fixés par la réforme Mélenchon pour devenir lycée des métiers. En novembre 2001, il figure parmi les 200 premiers lycées de France à en recevoir le label.



Au label lycée des métiers s'ajoute celui de lycée à sections européennes. Reposant sur le principe d'un enseignement en langue étrangère dans une discipline dite « non linguistique » (DNL) et d'une période de formation en milieu professionnel à l'étranger financée dans le cadre du programme Erasmus, une section européenne anglais et une autre en espagnol sont créée en bac pro cuisine/restaurant en ?????. Dans la filière bac pro commerce, c'est d'abord une section européenne anglais qui voit le jour, puis une espagnole à la rentrée 2016. Un projet de partenariat stratégique Erasmus, à destination des élèves non-inscrits en section européenne sera déposé pour la rentrée 2017. L'ouverture internationale, c'est également un échange avec le lycée professionnel de Jelgava (Lettonie) depuis

2009 ainsi qu'un éphémère échange avec un établissement du Kazakhstan, de 2014 à 2016.



Dernier aspect de la diversité des formations au sein du lycée Santos Dumont : l'ouverture d'une classe de 3_e découverte professionnelle (devenue prépa-pro en 2012), dont l'objectif est de faire découvrir différentes champs de formation professionnelle à des élèves issus de 4^e.

Ainsi, de 80 élèves à sa création, le petit CET de 1967 est devenu un grand lycée des métiers comptant aujourd'hui près de 950 « apprenants » de cinq statuts différents : collégien, lycéen, apprenti, étudiant, formation continue.

AGEFA-PME:

l'ouverture sur l'enseignement supérieur¹

En 1993, AGEFA-PME apprentissage est créée par la CGPME (Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises). L'objectif est de valoriser l'apprentissage dans les petites et moyennes entreprises. Dans le cadre de sa convention de Partenariat avec l'Education Nationale, AGEFA-PME demande et obtient la création d'un nouveau BTS: Assistant de Gestion PME/PMI. La première équipe pédagogique d'AGEFA-PME est ouverte au lycée Santos-Dumont et travaille à la création du diplôme. En 1995, la première promotion arrive à Santos Dumont.



L'équipe pédagogique est pour l'essentiel composée de professeurs du lycée, partiellement ou totalement "gagés" auprès d'AGEFA. La coordination pédagogique est assurée par un enseignant du lycée, M. Parizot, de 1995 à 2010. Depuis 2010, elle est assurée par Mme Valérie Raymond.

33

¹ Chapitre rédigé par Valérie Raymond

Le BTS Assistant de Gestion PME/PMI est un diplôme polyvalent qui doit permettre à des jeunes dans des petites structures d'aider le gérant à tenir son entreprise en prenant en charge des missions aussi bien comptables que commerciales ou administratives.

Le succès de ce BTS auprès des bacheliers incite le lycée à ouvrir une seconde section en 1999, toujours en partenariat avec le CFA AGEFA-PME.

Celui-ci se développe parallèlement en Ile-de-France, ouvrant des sections en apprentissage dans plusieurs établissements publics.



Le lycée Santos-Dumont, de son côté, travaille avec AGEFA-PME pour être à l'écoute du besoin des <u>PME. MM.</u> Quesnel et Vincent, deux de ses proviseurs honoraires, deviennent conseillers du président. Des études auprès des PME montrent qu'elles souhaiteraient souvent exporter, sans toujours avoir les compétences pour le faire. La décision d'ouvrir une section de technicien supérieur commerce

international au lycée Santos Dumont est bientôt prise et la première promotion arrive en 2005. Les apprentis sont souvent formés dans de grands groupes qui savent travailler à l'international et transmettre leurs compétences aux jeunes. AGEFA-PME met en place une politique de mobilités pour ses jeunes : mobilité de formation, en partenariat avec des écoles en Europe ; mobilité de mission où les jeunes partent dans un pays européen en mission de prospection et enfin mobilité de stage, obligatoire en BTS Commerce International.

L'équipe pédagogique du lycée s'investit alors avec AGEFA-PME dans les réseaux européens développés par l'Education Nationale comme EURASMENT pour le BTS Assistant de Gestion PME/PMI ou COMINTER pour le BTS commerce international et encadre les jeunes dans leur mobilité à l'étranger.

Les apprentis partent ainsi en mobilité de formation en Estonie, aux Pays-Bas, en Serbie, en Allemagne... Dans chaque pays, les apprentis suivent des cours en anglais, visitent des entreprises échangent avec les étudiants étrangers.



Les apprentis réalisent également des mobilités de stage. Ils partent chaque année dans le monde entier travailler pendant 4 à 6 semaines dans une entreprise. L'objectif est entre autre, de découvrir quelles sont les différences dans les pratiques de travail avec la France.

Les apprentis en BTS Assistant de Gestion PME/PMI développent aussi les premières mini-Entreprises du lycée. La première année, l'équipe SMOCKY Group remporte le concours Régional et le concours de l'AFDET en 2009. En 2016, l'entreprise S'M, «comme semer, s'aimer, essaimer» participe à la finale nationale qui se tient au Beffroi de Montrouge.



En septembre 2011, le BTS CGO en apprentissage est ouvert au lycée Santos-Dumont, pour assurer une nouvelle poursuite d'études aux lycéens issus de formations comptables du lycée et souhaitant s'orienter vers l'apprentissage. Comme pour le BTS Assistant de Gestion, la grande majorité des jeunes y sont issus de étant acceptés Baccalauréats Professionnels. La première promotion se présente avec succès à la session 2013. Les jeunes sont embauchés en contrat d'apprentissage dans les services financiers de PME essentiellement, ainsi que dans des cabinets comptables. La majorité d'entre eux poursuivent leurs études en DCS ou licences Professionnelles.



Le lycée réfléchit à offrir une poursuite d'études à tous les jeunes qui obtiennent le BTS en apprentissage dans l'établissement et sur le bassin Boulogne. C'est ainsi qu'en 2015, le CFA AGEFA-PME, en partenariat avec l'IUT de Cergy Pontoise et le lycée Santos-Dumont valident l'ouverture d'une Licence Professionnelle Management des Organisations, spécialité Entrepreneuriat. La première promotion arrive en septembre 2016.



L'évolution du bâti du lycée Santos- Dumont Des vieux bâtiments américains au lycée rénové



Le terrain vierge du futur lycée Santos Dumont, à gauche, et de la future American School of Paris (ASP), à droite, en 1953



Le "lycée américain de la porte jaune" scolarisant les enfants des militaires de l'OTAN en 1956. Le gymnase et les terrains de sports de sont pas encore construits.



Le CET de Saint-Cloud, bientôt baptisé Santos Dumont (à gauche) et l'ASP (à droite), en 1968. On distingue le gymnase (dont le toit brille), le stade, la piste d'athlétisme et les terrains de tennis. L'emplacement de l'actuel restaurant d'application est encore vide.

Le 13 avril 1955, des terrains limitrophes du parc de Saint-Cloud à Garches et Saint-Cloud, au niveau de la « porte jaune », sont affectés à l'Education nationale en vue de son utilisation par les forces alliées. Les américains y construisent un vaste ensemble scolaire.

Ce dernier accueille les enfants des militaires de l'OTAN dès le plus jeune âge, ainsi qu'en atteste les doubles rampes d'escaliers qui persistent encore aujourd'hui : une à faible hauteur pour les petits, une autre plus haute pour les grands et les adultes.



A la rentrée 1967, la France ayant quitté le commandement intégré de l'OTAN, l'établissement, sauf quatre bâtiments confiés à l'American School of Paris, devient un collège d'enseignement technique (CET) attaché à l'Education Nationale. La construction d'une clôture entre les deux établissement est décidée en septembre 1969.



Mais les bâtiments construits par les américains dans les années 1950 vieillissent mal et sont mal appropriés. En octobre 1967, Mme Venot, la directrice, demande des travaux urgents, notamment du fait d'infiltrations

dans les toitures et du besoin de logements de fonction. Le 14 mars 1969, elle demande la construction d'une conciergerie et la création d'un poste de concierge.

Le CET dispose d'un vaste parc. Sur un plan, il est mentionné comme "parc et terrain d'évolutions pour amblyopes". Sur un autre, il l'est comme "terrain réservé pour section jardinier". Et en effet, deux serres y seront construites en 1983. Ce vaste parc, qui peut sembler sous utilisé, suscite des convoitises. Ainsi, au début des années 1970, le CREDIF (Centre de Recherche et d'Etude pour la Diffusion du Français), dépendant de l'Ecole Normale Supérieure de Saint-Cloud, souhaite y faire construire un bâtiment de 2000 m² sur trois niveaux.

Le restaurant scolaire, quant à lui, est très sollicité car il doit héberger, en plus de ceux du CET, les élèves et le personnel de l'ASP. Le 20 mars 1970, le Conseil d'administration menace d'en interdire l'accès s'il n'est pas de remis en état. Un an plus tard, le 30 mars 1971, le Conseil d'administration exprime à nouveau son mécontentement en dénonçant la vétusté des bâtiments et l'insalubrité des toilettes. Il demande des travaux rapides dans le bâtiment principal.

D'importants travaux de remise en état et la construction de huit logements de fonction sont finalement réalisés entre 1970 et 1972, l'état ayant octroyé un crédit de trois millions de francs. L'établissement peut alors être dignement baptisé du nom de Santos-Dumont, qu'il porte en réalité depuis deux ans, lors d'une importante cérémonie officielle en présence de l'ambassadeur du Brésil, le 20 octobre

1973. Un buste en bronze de Santos Dumont est alors installé au sein du lycée, don du gouvernement brésilien.



En 1976, les toilettes sont rénovées. Mais dès le mois de décembre, il est déploré que les élèves les aient « saccagées en trois mois ».

La même année 1976, une réunion est organisée avec le ministre de l'Education nationale, René Haby, qui promet d'étudier avec bienveillance les projets d'aménagement d'un restaurant d'application. Les travaux de ce dernier sont terminés en décembre 1978.

Hormis le gymnase dont l'entretien est à la charge de l'ASP, c'est le lycée Santos Dumont qui a la responsabilité de l'entretien des équipements sportifs qu'il partage avec l'école américaine. Il s'agit de deux terrains de volleys, deux courts de tennis, un terrain de foot et une piste d'athlétisme. En 1968, le Stade Français voisin demande à pouvoir utiliser le gymnase. La chose lui est refusée par l'éducation nationale. Il

renouvelle sa demande, en vain, en 1971 et 1974. Pourtant, les élèves français ne profitent guère au début de leurs belles infrastructures sportives, comme le regrette en 1969 Mme Venot qui déplore qu'aucun professeur d'EPS ne soit encore nommé depuis l'ouverture de l'établissement. En 1980, l'ASP se plaint du mauvais entretien des terrains de sport. Mme Venot demande alors une subvention, en arguant que le lycée fait pâle figure face à l'ASP qui elle entretient bien le gymnase. Finalement, une subvention de 70 000 FF est accordée en 1981.

Le 1^{er}Janvier 1986, dans le cadre des lois de décentralisation, les bâtiments deviennent propriété de la région Ile de France. Comme pour de nombreux lycées durant cette période, une rénovation importante est décidée. Le lycée rénové est inauguré en novembre 1993, en présence d'une délégation brésilienne. Une plaque commémorative de l'évènement est installée au dessus du buste de Santos Dumont.



A l'occasion de la rénovation, une nouvelle section hôtelière est construite en 1992, avec un restaurant d'application et une brasserie, chacun équipé de sa salle et de ses cuisines.



Malheureusement, en 2008, un incendie ravage le restaurant d'application, rendant nécessaire pendant les réparations d'ouvrir un restaurant provisoire dans le bâtiment principal du lycée.

En Janvier 1995, c'est au tour des américains d'être confrontés à un problème d'entretien. La commission de sécurité décide en effet la fermeture du gymnase. Ce qui décide le Conseil Régional d'Île de France à accorder quelques mois plus tard une subvention pour sa rénovation. Dans le prolongement, une convention est signée avec la mairie de Saint-Cloud pour accorder un droit d'accès aux associations de la ville. Un passage est aménagé entre les deux établissements pour permettre un accès direct au gymnase depuis la rue Pasteur. En 2011, l'Etat français, à la recherche de ressources financières, décide de céder le gymnase à l'ASP. Au terme d'une année de transition, le lycée

perd définitivement l'usage du gymnase après avoir progressivement perdu l'usage des autres terrains de sport, grignotés par l'ASP pour ses agrandissements. Alors qu'il avait disposé à l'origine de nombreuses infrastructures sportives, ses élèves se retrouvent désormais dans l'obligation d'aller chercher à l'extérieur des lieux pour les accueillir tant bien que mal. Un projet de gymnase construit sur le terrain de l'établissement est à l'étude depuis plusieurs années mais peine à aboutir. Outre une question de coût financier, la principale difficulté est celle d'obtenir un permis de construire dans le parc du lycée, alors que celui-ci, situé dans le périmètre du parc de Saint-Cloud, est soumis aux règles de construction très strictes imposées par le ministère de la culture.

En 2016, dans le cadre de la sécurisation des établissements scolaires face à la menace terroriste, des travaux de sécurisation des abords sont réalisés et le système de vidéosurveillance est renforcé. Par ailleurs, un accès au restaurant scolaire est aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

Avec la multiplication des formations au sein de l'établissement, dans le cadre du lycée des métiers, les capacités d'accueil de l'établissement arrivent désormais à saturation. Trouver les solutions adéquates à cette difficulté est l'un des défis majeurs que l'établissement doit désormais relever s'il veut conserver son développement et maintenir son dynamisme.

Au Royaume des chats libres¹

En fin d'après-midi, quand les derniers élèves sont partis, de sveltes et élégantes silhouettes, de toutes couleurs - rousses, blanches, noires, tachetées - les remplacent dans la cour et à proximité des bâtiments. Quand vient l'été, certaines se prélassent dans les rayons mordorés du soleil couchant, voluptueusement allongées dans la fraicheur de l'herbe.



Car le lycée Santos-Dumont et son parc sont aussi, peu de gens le savent, le royaume des chats.

Au début des années 2000, en effet, le nombre de chats sauvages, non stérilisés, à commencé à se multiplier dans l'enceinte du parc du lycée Santos-Dumont. On en compta jusqu'à une trentaine. Ils provenaient d'une maison voisine, aujourd'hui détruite, dont les occupants peu scrupuleux se livraient à un trafic illicite de chats. Ceux qui n'étaient pas utiles à leurs basses œuvres étaient abandonnés dans le

¹ Chapitre rédigé par Denise Gerardin et Paul Baquiast

parc. Dépenaillés et mal alimentés, ces chats pouvaient se montrer agressifs. C'est ainsi qu'un jour, M. Quesnel, le proviseur, se trouva entouré et menacé de dizaines de chats. Légitimement effrayé, il lui fallut assurer son salut par la fuite.



Heureusement, une association de protection des animaux, l'Association des Chats Libres de Saint-Cloud, présidée par Madame Soklane Gérardin, a entrepris de s'occuper du bienêtre des félins de Santos-Dumont. Madame Raymonde Colombet, infirmière à domicile, vient bénévolement chaque soir, 365 jours par an, été comme hiver, qu'il pleuve ou qu'il vente, leur donner à manger et un peu de bien-être.



Des cabanes ont été construites à leur intention, à l'abri de la vue, pour les protéger en toute discrétion du froid et de la pluie. Avec le soutien de la Ville de Saint-Cloud qui a longtemps pris en charge les frais de stérilisation, l'association est parvenue à réduire progressivement le nombre des chats, qui ne sont plus aujourd'hui qu'une dizaine.



En mai 2016, une convention (renouvelable par tacite reconduction) est signée entre le lycée et l'association des chats libres de Saint-Cloud pour donner un cadre officiel et légal à leurs relations jusqu'alors organisée de manière informelle.

Chronologie thématique

- 1. Préhistoire de l'établissement
- 1.1 Préhistoire du terrain
- 13 avril 1955 : terrains de Garches/Saint-Cloud affectés à l'Education nationale en vue de leur utilisation par les forces alliées

1.2Préhistoire des formations

- Septembre 1964 : rattachement au CES nationalisé de la rue Gounod d'une section professionnelle de CEG
- 2. Naissance de l'établissement, dans un contexte de divorce à l'amiable entre la France et les Etats-Unis
- 7 mars 1966 : lettre du général De Gaulle au président américain Lyndon B. Johnson : "La France se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entravé par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation qui est faite de son ciel, de cesser sa participation aux commandements intégrés et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'OTAN [...] Il va de soi que, pour l'application de ces décisions, elle est prête à régler avec les gouvernements alliés et, en particulier, avec celui des États-Unis, les mesures pratiques qui les concernent."
- 8 juin 1966: retrait officiel de la France du commandement intégré de l'OTAN à la conférence de Bruxelles
- 29 novembre 1966 : propositions américaines pour l'usage des locaux scolaires libérés à Garches/Saint-Cloud par le départ des familles du

personnel américain stationné en France. Ouverture d'entretien dans la continuité entre l'Ambassade des Etats-Unis, le ministère des Affaires Etrangères, le ministère de l'Education Nationale et le ministère des Affaires culturelles.

- 8 juin 1967 : lettre de Michel Jobert, chef de cabinet du premier ministre, informant de la décision de ce dernier que le « lycée américain de la Porte Jaune », sauf quatre bâtiments laissés à la disposition de l'ambassade américaine, est affecté à l'Education Nationale pour un Collège d'Enseignement Technique (CET) et un centre d'enfants « inadaptés ».
- 23 juin 1967 : lettre du secrétaire général des Affaires Etrangères à l'Ambassadeur des Etats-Unis constituant la convention officielle entre le gouvernement français et le gouvernement américain, avec date d'effet le 1_{er} juillet 1967. Bail de 15 ans accordé à l'ASP. Jouissance commune des équipements sportifs ; restauration des américains par le CET; partenariat pédagogique à développer.
- 2 août 1967 : remise des terrains à l'Education Nationale
- 18 septembre 1967 : ouverture du CET (Collège d'Enseignement Technique), qui accueille les élèves de la section professionnelle du collège Gounod et des élèves amblyopes
- 8 décembre 1967 : inauguration commune du CET et des nouveaux locaux de l'ASP

- 3. Situation du CET (Collège d'Enseignement Technique) à son ouverture en septembre 1967 :
- 3.1Note de l'Inspecteur d'Académie sur la situation prévisible à la rentrée
- Il existait depuis 1964 une section professionnelle de CEG rattachée au CES nationalisé de la rue Gounod, qui est fermée et transféré au nouveau CET à la rentrée 1967.
- Effectifs prévus à la rentrée 1967 :

o 1^{ère} année : 35

o 2^e année : 25

o 3^e année : 20

- O Soit un total de 80 élèves. Mais à terme est prévu un effectif de 540 élèves.
- 4 professeurs d'enseignement général
- 1 PETT (professeur d'enseignement technique théorique)
- 34 machines à écrire sont transférées du CEG Gounot
- Du fait des liens étroits avec l'ASP, nécessité, plaide l'IA, d'un directeur (il précise « il faut que la personne nommée soit un excellent directeur ») et un attaché d'intendance. Sur ce dernier poste, il demande Mme Hermet, gestionnaire du CES Gounod et du CET d'Asnières. Il semble que cette dernière n'ait pas été nommée et que ce soit M. Delecourt qui l'ait été.
- 3.2 Rapport de la chef d'établissement, Mme Venot, sur la situation effective à l'ouverture
- Diplômes préparés à partir de la rentrée 1968 :
 - o BEP en 2 ans (post 3°):
 - Comptable, mécanographe

- > Sténodactylographe correspondancier
- > Commerce
- > Agent administratif
- o CAP en 3 ans (post 5°)
 - > Sténodactylo
 - > Employé de bureau (en voie d'extinction)
 - > Employé de services généraux (option services généraux)
- 60 élèves, un seul garçon (ouverture tardive n'a pas permis de faire un recrutement organisé)
- Elèves en difficulté scolaire
- Professeurs en nombre suffisant. Ils complètent leur service par de la surveillance (pas de surveillant du fait des faibles effectifs)
- Personnel de service suffisant pour le l'établissement mais pas pour la demi-pension (fort nombre de rationnaire du fait de l'accueil des élèves et du personnel de l'ASP)
- 4. Statuts successifs de l'établissement :
 - 4.1 CET (collège d'enseignement technique)
- 1967
- Janvier 1968 : création du département des Hautsde-Seine (avant, le CET est en Seine et Oise)
- Demande de s'appeler Santos Dumont, sur proposition de la mairie, le 14 mars 1969.
- 5 juillet 1971 : arrêté préfectoral par lequel "le collège d'enseignement technique situé 41, rue Pasteur, à Saint-Cloud, se dénommera désormais Collège Santos-Dumont."
- 20 octobre 1973 : cérémonie de baptême civil du CET

- 4.2 LEP (lycée d'enseignement professionnel)
 - 1976
- 4.3 Rattachement au basin de Boulogne plutôt qu'à celui de Nanterre :
 - Vote du CA du 17 mars 1984
- 4.4 LP (lycée professionnel)
 - 1985
- 4.5 LPO (lycée polyvalent) hôtelier et tertiaire
 - Vote favorable du CA en juin 1993 sur demande du rectorat, suite à la création de la filière G à la rentrée 1992.
- 4.6 Lycée des métiers
 - 2001
- 5. Bâtiments et terrains:
 - Terrains de sports gérés par le lycée (l'ASP gérant le gymnase) :
 - o 2 volleys
 - o 2 tennis
 - o 1 terrain de foot
 - o 1 piste
 - Motion du 14 mars 1969 pour dénoncer que depuis deux ans, malgré cette belle infrastructure, toujours pas de cours d'EPS car pas de poste de professeur créé.
 - 1968 : refus de l'Education Nationale de mettre le gymnase à disposition du Stade Français
 - Les bâtiments construits par les américains dans les années 1950 vieillissent mal et sont mal appropriés :

- Octobre 1967 : demande de la directrice de CET de travaux urgents du fait du mauvais état des bâtiments (infiltrations dans les toitures ; besoin de logements de fonction, etc.)
- 14 mars 1969 : demande de construction d'une conciergerie et de création d'un poste de concierge.
- Vote du CA du 20 mars 1970 menaçant d'interdire l'accès à la demi-pension si pas de remise en état.
- Motion du 30 mars 1971 dénonçant la vétusté des bâtiments et l'insalubrité des toilettes. Demande de travaux rapides dans le bâtiment principal.
- 1970-72 : travaux de remise en état et construction de 8 logements de fonction
- 1^{er}Janvier 1986 : bâtiments deviennent propriété de la région Ile de France
- 1993 : inauguration du lycée rénové. Présence d'une délégation brésilienne.
- 2008 : incendie du restaurant d'application

6. Formations:

- 6.1 Secrétariat/comptabilité
- Formations d'origine

6.2 Horticulture:

- Demande d'ouverture section horticulture dès 14 mars 1969.
- Demande d'un CAP horticulture 3 ans en décembre 1977. Il est argué que les productions

- potagères et florales pourraient trouver un débouché dans la section hôtelière.
- Serre ouverte à la rentrée 1983. Mais la serre coûte chère à chauffer. Des regrets que la section horticole vende peu ses productions et donc rapporte peu d'argent par rapport à ce qu'elle coûte.

6.3 Handicap:

- présence d'amblyopes depuis le début (parfois associés à handicap physique).
- Formations attestées en 1980-1981 : CAP 4 ans cuisine (option cuisine classique), BEP 3 ans comptable-mécanographe, CAP 1 ans jardinage (élève de plus de 15 ans, amblyopes et « normaux »), formation continue employé de collectivité (« jeunes retardés scolaires ou débiles légers »).
- Présence d'amblyopes et de relations avec l'INJA (Institut National des Jeunes Aveugles) attestée encore en 1995, à l'occasion du 250e anniversaire de Valentin Haüi.
- Création de l'ULIS Pro (troubles cognitifs) à la rentrée 2014

6.4 Hôtellerie/restauration:

- Existence attestée dès la rentrée 1973, avec un CAP et un BEP cuisine.
- 1975-1976 : difficulté à recruter des enseignants (les salaires de la profession étant plus attractifs que ceux de l'Education Nationale).
- A la rentrée 1976, réunion avec le ministre de l'Education nationale, René Haby (au lycée semble-t-il), qui promet d'étudier avec

- bienveillance les projets d'aménagement du restaurant d'application.
- Travaux du premier restaurant d'application, évoqué en décembre 1977, terminés en décembre 1978
- Ouverture BEP service en salle à la rentrée 1980.
- Ouverture de la nouvelle section hôtelière en novembre 1992
- Réunion avec le commissaire aux prix et à la concurrence, le 11 mars 1994, suite à l'accusation de concurrence déloyale et de publicité illicite par les hôteliers de Saint-Cloud. Le commissaire demande de la « prudence » dans les informations données et rappelle la circulaire du 28 janvier 1983 sur les restaurants d'application
- 2008 : Incendie du restaurant s'application

6.5 STMG:

• Depuis 1992 (G, STT, STG, STMG)

6.6 Enseignement supérieur

- BTS CGO, CI, PME-PMI : depuis la rentrée 1995 (postes "gagés à partir de 1999)
- BTS NRC sous statut scolaire : depuis la rentrée 2013 (classes en provenance du lycée Alexandre Dumas)
- Licence professionnelle Mangement des organisation, spécialité Entrepreneuriat : depuis la rentrée 2016

6.7 Formation continue:

• Formation continue commence dès la rentrée 1974 pour public prioritaire (femmes voulant

- reprendre une activité ; jeunes sans emploi avec priorité aux handicapés visuels ou physique léger ; « débiles légers »).
- En 1980-81, formation en sténo dactylo et employé de collectivités (cette dernière formation pour « jeunes retardés scolaires ou débiles légers »). Projet d'ouverture d'un CAP cuisine.
- Adhésion au GRETA en 1992/1993.
- Fusion des deux GRETA du 92 à la rentrée 2016

6.8 CFA Trajectoire

- Ouverture de l'UFA de Saint-Cloud : septembre 1997 (vote du CA du 8 juillet 1997).
- Première promotion : CAP cuisine, 12 apprentis.
- Promotions suivantes : deux groupes de 12 apprentis

6.9 CFA AGEFA/ PME

• Ouverture en septembre 1995

6.10 Ouverture internationale

- Section européenne anglais et espagnol en bac pro cuisine/restaurant en ????
- Section européenne anglais en bac pro commerce en ????
- Section européenne espagnol en bac pro commerce à la rentrée 2016
- Echange avec Jelgava (Lettonie) depuis 2009
- Etude d'un d'échange possible avec le collège polytechnique de Kostanay au Kazakhstan : 2014 - 2016
- Projet de partenariat stratégique Erasmus+ déposé en mars 2017

- 6.3 Anecdote révélatrice de l'esprit du temps sur les formations sexuées (évolution et résistance)
- Un parent d'élève proteste en CA (5 janvier 1971) parce-que l'on enseigne la puériculture à des garçons. Mme Venot répond que « dans un couple moderne les deux parents doivent pouvoir se remplacer. »

7. Effectifs

- 80 en 1967
- Dès le début des années 1970, on oscille entre 400 et 450 élèves
- En 2017, avec le développement du CFA trajectoire, du GRETA et des différents BTS, on arrive à a un total de près de 900 apprenants (dont 500 environ sous statut scolaire).

8. Equipes de direction

- 8.1 Chefs d'établissement :
- 1. Mme Christiane Venot: 1967 1983
- 2. Mlle Ginette Hemery: 1983 1991
- 3. M. Lionel Quesnel: 1991 2002
- 4. M. Pierre Vincent: 2002 2008
- 5. M. Jean-François Angenard: 2008 2015
- 6. M. Paul Baquiast: 2015 ...

8.2 Proviseurs adjoint:

- 7. [M. Vigneau (conseiller d'éducation qualifié également d'adjoint du chef d'établissement) : ...
 1977]
- 8. Mme Mireille Dauphin: 1992 –
- 9. Mme Hoang: 1996
- 10. Mme Bourrelier: janvier-août 1996

- 5. Mme Antoinette Palverre: 2002 / 2005
- 1. Mme Denise Niay: 2005 / 2008
- 2. M. Eric Blum: 2008 / 2011
- 3. M. Xavier Artaud: 2011 / 20015
- 4. M. Sylvain Poitou: 2015 /

8.3 Gestionnaires:

- 1 M. Louis Delecourt: 1967 -1976
- 2 M. Veysseyre: 1977 (1er janvier) 1981
- 3 Mme Catherine de Garaté: 1981 1987
- 4 Mme Perrier-Duchet: 1987 2017

8.4 Chefs de travaux:

- 1 Demande d'un chef de travaux en janvier 1976
- 2 Mme Duhamel: 1980? -
- 3 Mme Annie Huberson (hôtellerie)
- 4 Rémi Cheyrouse (tertiaire)
- 5 M. Christian Malen (tertiaire)
- 6 Mme Martine Bertolero: ???? 2014 (tertiaire)
- 7 M. Jean-Michel Triaud: 1992 2014 (hôtellerie)
- 8 M. Christophe Poyrault (hôtellerie-restauration) : 2014 -.... /M. Nicolas Berton (tertiaire): 2014

8.5 CPE (il y en a toujours eu deux)

- 5. M. Vignaud
- 6. Mlle Annie Zabel / ????
- 7. Chantal Plat / ????
- 8. Catherine Bari; Sophie Bureau; Murielle Moreau; Audrey Nodin; Marie Faye
- 9. Mme Nathalie Fritsch / Valérie Ayache
- 10. Mme Caroline Foulc / Mme Audrey Nodin
- 11. Mme Catherine Bari / Mme Elodie Robert
- 12. Mme Caroline Foulc / Mme Elodie Robert

9. Dossiers divers

- 9.1 Le lycée et l'ASP: "je t'aime moi non plus"
- 8 septembre 1969 : avenant à la convention du 8 juin 1967 sur les modalités pratiques de fonctionnement entre le CET et l'American School of Paris (remplace le projet provisoire de fonctionnement rédigé en juillet 1967)
- 1974 : conflit du lycée et de l'Education Nationale avec l'ASP au sujet de ses projets d'agrandissement qui grignotent progressivement sur les terrains sportifs gérés par le lycée
- 1977 : Mme Vénot note que « les relations pédagogiques ont été très difficiles à établir » avec l'Ecole américaine. Seuls quelques petits échanges ont lieu.
- 1980 : ASP se plaint du mauvais entretien des terrains sportifs. Mme Venot demande une subvention, regrettant de faire pâle figure face à l'ASP qui elle entretient bien le gymnase. Finalement, une subvention de 70000 FF est obtenue en 1981.
- 1^{er} juillet 1982 : renouvellement par le ministère des Affaires Etrangères, aux mêmes conditions, de la convention du 23 juin 1967 (décision prise dès le 5 octobre 1977)
- 1986-1987 : difficile renégociation de l'avenant du 8 septembre 1969 (plus de quatre versions qui n'aboutissent à rien ; forte tension entre le lycée et l'ASP).
- Octobre 1983 : affaire des tickets de cinéma déposés par un professeur américain dans la boite destiné aux tickets de cantine.

- 15 décembre 1983 : affaire des élèves américains violentés par des élèves de Santos Dumont
- Influence négative du gestionnaire de l'ASP. A son départ en 1988, les relations s'améliorent, ce dont se félicite l'ASP qui a mis fin à son contrat. Mais l'ancien gestionnaire attaque l'ASP au Prudhommes pour licenciement abusif. L'ASP demande au lycée Santos Dumont "plusieurs attestations de personnes ayant eu à se plaindre [de son] caractère intempestif et coléreux qui nuisaient aux bonnes relations que nos deux écoles entretenaient".
- Novembre 1990 : voyage du président Georges Bush à Paris. S'ensuit un renforcement des mesures de sécurité au sein de l'ASP (demande de fermeture des portes entre le lycée et l'ASP)
- Janvier 1995 : fermeture du gymnase par la commission de sécurité
- Septembre 1995 : vote par le Conseil Régional d'Ile de France d'une subvention pour la rénovation du gymnase
- Novembre 1995 : convention d'utilisation du gymnase entre l'ASP, le lycée Santos Dumont et la mairie de Saint-Cloud (reconduite en 2003)
- 11 septembre 2001 : attentat contre les Twin Towers de New-York. S'ensuit une pression du département d'Etat américain sur l'ASP pour renforcer les mesures de sécurité. Il est décidé d'utilisé les terrains de tennis non utilisés depuis 12 ans en parking pour les parents d'élèves
- 2011 : vente par l'Etat du gymnase à l'ASP qui met fin de manière unilatérale à la convention

- d'utilisation avec le lycée Santos Dumont à la rentrée 2012
- 2016 et 2017 : jeux de la Fraternité réunissant, à l'initiative du lycée Santos-Dumont, des élèves des quatre établissements secondaires publics de Saint-Cloud, de l'Ecole Allemande Internationale de Paris, et de l'ASP.

9.2 Demi-pension:

- En 1983, les commissariats de police ne veulent plus donner suite aux états exécutoires émis par l'agence comptable. Comme il est trop cher et peu efficace de recourir à un huissier, il est demandé par le CA que les familles payent le trimestre d'avance.
- La question du remboursement pour cause de Ramadan est évoquée en 1983.
- « seuls pourront-être remboursés les repas correspondant à une absence justifiée de plus de 15 jours, sauf séquences éducatives et pratiques religieuses » (RI modifié en 1994-1995)

9.3 Vie scolaire

- Tabac : en mars 1971, la commission permanente envisage d' « interdire à tous les élèves de fumer dans l'établissement s'ils ne sont pas capable d'exiger de leurs camarades de ne pas fumer à l'intérieur des locaux. »
- Mars 1971, décision de rendre obligatoire un carnet de note et de correspondance pour permettre aux parents de suivre le travail de leurs enfants.
- Toilettes : en décembre 1976, il est déploré que les toilettes rénovés ont été « saccagés en trois mois ».

• Gestion des sorties d'élèves : du fait du peu de surveillants (1,5 poste), difficile d'empêcher les

élèves de sortir sans autorisation de l'établissement, est-il déploré en 1982-83.

9.4 Pédagogie

- Projet d'établissement travaillé en 1992-93 sous la houlette de la proviseur adjointe, Mme Dauphin, « pour les années à venir »
- Projet d'établissement 2014-2018
- Contrat d'objectif 2016-2019

Sources

- Archives conservées au lycée
- sept cartons
- Archives départementales
- 1943 W 1 (CA 1971/1985)
- 1943 W 2 (CA 1968/1983)
- 1943 W 3 (CA 1885/1997)
- 2170 W 3 (CA 1995/1999 et comptes financiers)
- Photos aériennes
- http://www.geoportail.gouv.fr/accueil
- Bulletin municipal de Saint-Cloud
- Témoignages de personnels et d'anciens élèves

Les personnes disposant d'informations manquantes dans cet ouvrage (notamment celles relatives aux dates restées inconnues, figurées par ????) sont invités à prendre contact avec l'établissement afin de combler les manques dans une prochaine édition. L'établissement peut-être joint par voie électronique (0922276z@ac-versailles.fr) ou postale (39 rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud).

Crédits photographiques

- Michel Sardon, Laurent Dufour, licence Greative Gommons paternité – partage à l'identique 3.0 (non transposée)
- Mémorial de l'escadrille La Fayette, Anonyme franco-suédois, licence Gréative Gommons Attribution-Share Alike 4.0 International
- Cimetière américain du Mont V alérien, Anonyme, licence Greative Gommons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
- Mémorial Pershing Lafayette, anonyme, licence Greative Gommons Attribution-Share Alike 4.0 International
- Brigitte Bardot en 1968, Michel Bernanau, licence Greative Gommons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
- Serge Gainsbourg, 24 novembre 1981, Glaude Tuong-Ngoc, ©
 Glaude Truong-Ngoc / Wikimedia Gommons, licence Greative
 Gommons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
- Robert Charlebois, 2012, Jean Gagnon, licence Greative Gommons paternité – partage à l'identique 3.0 (non transposée)
- Baptême civil du lyéée Santos Dumont, 1973, Bulletin municipal de Saint-Gloud
- Le dirigeable de Santos-Dumont virant la Tour Eiffel, 19 octobre 1901,
 Smithsonian institution, licence libre, Wikicommons
- Dessin original de P. Paoli, 2001, offert au lycée Santos-Dumont par l'auteur
- La Demoiselle de Santos-Dumont, Extracted from official website from the Brazilian Federal Government for Public Domainonly media
- Monument Santos-Dumont de Saint-Cloud, Rémi Jouan, Greative Gommons Attribution-Share Alike 3.0 Unported
- 14 bis de Santos-Dumont, carte postale, domaine public, Wikicommons
- Santos-Dumont, par Gérard Esquerre, offert au lycée Santos-Dumont par l'auteur
- Machine à écrire Olympia Splendid 33, Olivier92, licence Greative Gommons paternité – partage à l'identique 3.0 (non transposée)
- 1971, cours puériculture, Mlle Villette (infirmière), site Gopains d'avant
- Photos STS AGEFA par Valérie Raymond et Paul Baquiast, sauf mini-entreprise par Le Parisien, 8 juin 2016 et photo finale du chapitre sur le site AGEFA-PME
- Photo aérienne du 09/08/1953, mission
 G93PHQ8321_1953_GDP3766_2556, cliché n°2556
- Photo aérienne du 07/05/1956, mission G2214-0591_1956_GDP1108_0887, cliché n°887

- Photo aérienne du 01/01/1968, mission C2314-0861_1968_CDP7198_3274, cliché n°3274
- Restaurant d'application, anonyme, site du lycée Santos-Dumont
- Andrew, *A red cat in Villa Torlonia*, *Rome* licensed under the Creative Commons Attribution-Share Alike 2.5 Generic, 2.0 Generic and 1.0 Generic license
- Clavecin, Cat with its mouth open, domaine public
- Chats en train de se nourrir et photo de Raymonde Colombet par Soklane Gerardin.
- Toutes les autres photos sont de l'auteur, Paul Baquiast

Sommaire

Le lycée Santos Dumont et l'American School of Paris (ASP) : une amitié franco-américaine
Alberto Santos Dumont : du père de la Demoiselle au symbole de l'amitié franco-brésilienne
Du CET au lycée des métiers à ouverture internationale : développement et diversification des formations du lycée Santos Dumont
AGEFA-PME : l'ouverture sur l'enseignement supérieur23
Des vieux bâtiments américains au lycée rénové : l'évolution du bâtit du lycée Santos Dumont39
Au royaume des chats libres47
Chronologie thématique51
Préhistoire de l'établissement
l'amiable entre la France et les Etats-Unis
4. Statuts successifs de l'établissement :
6. Formations:
8. Equipes de direction 60 9. Dossiers divers 62
Sources 67
Crédits photographiques